

Vivre à Martres

Bulletin municipal - Septembre 2022



« La Caravane passe... »
Création de Marina Vandra en résidence au Camping Le Moulin



Roxane VERMIS - Céramiste. En résidence dans la Cité artiste



Martres-Tolosane s'expose à Pezenas



Saison culturelle ANGONIA

SOMMAIRE

Infos mairie p.2
Le mot du Maire p.3

Le Conseil Municipal

Les principales délibérations p.4
Cérémonie 14 juillet p.4

Vie Economique

Label Village étape p.5
Création d'un atelier partagé p.5

La rentrée scolaire

La rentrée des maternelles p.6
Le jardin pédagogique p.6
La rentrée des primaires p.7
Les transports scolaires p.7

Culture

Le Grand presbytère p.8&9
La Cité street artiste p.10
Le Salon des Arts et du Feu p.11
Angonia p.12&13
Les 20 ans de la bibliothèque p.16

Ça bouge à Martres

Les évènements de l'été p.14
La Pastorale de Nadau p.15

Santé / bien-être / loisirs

Les conseils du coach p.17
La recette d'André p.17

Urbanisme

Révision du PLU p.18&19
Enquête publique p.20
Projet photovoltaïque

Travaux

Entretien de la voirie communale p.21

Nos partenaires

ELEANCE p.22
RÉSEAU 31 p.23
Cœur de Garonne p.24

La vie à l'EHPAD Saint-Vidian

Paroles de résidents p.25
Installation volets roulants p.25

Tranches de vie

Paroles de martrais p.26
La Cazerie, épicerie sociale p.27
État civil p.27

Permanences Partenaires**La Mission locale**

Tous les jeudis de 14h à 17h
RDV : 09 70 22 05 00

La Maison des Solidarités

Permanences sur RDV
Contact : 05 61 98 44 70

Ma Commune, Ma Santé sur RDV : 05 64 10 00 48 / 07 71 36 53 05

Infos Mairie**Horaires d'ouverture au public :**

Du lundi au mercredi

9h à 12h / 13h30 à 17h30

Jeudi 9h à 12h / 15h à 17h30

Vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h



12 Boulevard de la Magdeleine
31220 Martres-Tolosane



contact@mairie-martres-tolosane.fr



05 61 98 80 02



www.mairie-martres-tolosane.fr



@MartresTolosane31220
#MartresTolosane



Martres Tolosane

Bibliothèque Municipale
Rue du Portail

Horaires d'ouverture au public
mardi, mercredi & samedi
10h à 12h30 et 13h à 18h

Service Urbanisme

Mairie de Martres-Tolosane

Horaires d'ouverture au public
lundi, mardi & vendredi de 9h à 12h
uniquement sur rendez-vous en dehors des horaires
fermé le mercredi après-midi
urbanisme@mairie-martres-tolosane.fr

Grand Presbytère
Place Henri Dulion

@legrandpresbytere

Legrandpresbytere

Legrandpresbytere
Martres-Tolosane

ANGONIA
Espace Culturel

@EspaceCulturelAngonia



Chères martraises, chers martrais,

Cette rentrée s'est déroulée dans un climat social tendu. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur notre pouvoir d'achat, la menace toujours pesante de l'épidémie nous contrarie tous. Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir. Les aléas climatiques que nous venons de vivre cet été dans notre pays fragilisent notre quotidien. Ils nous invitent à réfléchir sur nos modes de vies : nos habitudes de consommation, notre alimentation, nos déplacements, l'utilisation de nos ressources (eau, énergie...). Ils nous invitent également à modifier nos comportements pour aller vers une alimentation durable, une sobriété énergétique et une préservation de nos ressources naturelles.

Dans ce contexte nous continuons **d'investir et de nous investir** pour le bien être des habitants.

Cet été nous avons pu nous retrouver régulièrement au cœur de notre Cité artiste pour des moments d'échanges qui nous ont tant manqué les deux années précédentes. L'été s'est achevé sur les notes festives de la fête de septembre, à l'issue de deux mois de (trop) fortes chaleurs mais avec de beaux rendez-vous culturels et conviviaux.

J'espère que vous avez pu profiter d'un temps de vacances et de repos et que vous n'avez pas trop souffert de la canicule.

La rentrée s'est bien passée au groupe scolaire Jean de la Fontaine, où nous avons accueilli de nouveaux membres dans les équipes et mis en place les nouveaux rythmes scolaires. Les semaines de congés d'été nous ont permis de réaliser les travaux de réfection de la charpente endommagée en 2021. Ainsi toutes les classes sont remises en service pour accueillir les 288 élèves âgées de 2,5 à 10 ans.

Les travaux de l'espace culturel Angonia se sont poursuivis et étendus vers l'extérieur ; ceux de la rue du Pagès continuent d'avancer à bon rythme.

À Martres, **la rentrée est culturelle**. L'automne qui s'installe nous réserve de beaux rendez-vous avec les artistes, de nouveaux partenariats et de belles collaborations.

- Du 8 septembre au 8 octobre, les œuvres de 7 créateurs martrais sont accueillies à la Maison des Métiers d'Art de Pézenas. Les deux villes à l'ADN métiers d'art marqué, effectuent un échange sur cette fin d'année 2022. Nous accueillerons à notre tour une sélection de créateurs Piscénois sur le Salon des Arts et du Feu.

- À la mi-septembre, Roxane VERMIS s'est installée en résidence chez nos artisans et nos habitants. Elle va travailler un projet céramique / art avec des moules historiques martrais, avec des enfants de l'école, des élèves du lycée Martin Malvy mais aussi avec des habitants **le samedi 15 octobre sous la halle aux grains**. L'art contemporain au plus proche des habitants !



Crédit photo *Midi Libre*
Vernissage exposition Pezenas 23 septembre 2022

Cet automne, Martres devient **Cité Street artiste**. Du 15 octobre au 23 décembre, les créations de Loïc Mondé, Momies et Gauthier Genet viennent dialoguer avec les faïences du XIX^{ème} siècle de la collection de Guy Dupeyron, au Grand presbytère.

Vous retrouverez nos 3 street artistes au **21^{ème} Salon des Arts et du Feu**, qui se tiendra du 29 octobre au 1^{er} novembre. La bibliothèque municipale proposera une exposition sur le street art du 4 novembre au 23 décembre.

Et d'autres surprises à découvrir dans la Cité street artiste.

Je suis particulièrement heureux de vous présenter dans ce journal la **programmation Angonia**, qui débute sa deuxième saison hors les murs.

Elle se clôturera dans les murs de l'espace culturel fini en 2023.

Aussi, nous aurons le privilège d'accueillir **la Pastorale de Nadau** dans notre Église Saint-Vidian le dimanche 4 décembre. Pensez à réserver vos places ! (Infos page 15)

Je souhaite à nos enfants, nos enseignants, nos agents, nos associations et à chacun d'entre vous, dans vos activités, une bonne année 2022 / 2023.

*Fidèlement,
Loïc Gogard
1954*

Les principales délibérations

Séance du 11 juillet 2022

- ◆ Renouvellement de la convention de mise à disposition du service instructeur des autorisations d'urbanisme du PETR Pays Sud Toulousain
- ◆ Travaux du SDEHG : mise en place de huit coffrets prises marché Rue du Stade et sur la Place du Général de Gaulle
- ◆ Demande de subvention à la Région Occitanie pour les études à mener avant les travaux de mises aux normes de la piscine
- ◆ Demande de subvention au Conseil départemental de la Haute-Garonne pour l'acquisition de deux lave-linge (service hygiène et école)
- ◆ Demande de subvention au Conseil départemental de la Haute-Garonne et au Conseil régional d'Occitanie pour l'édition 2022 du Salon des Arts et du feu
- ◆ Aide à l'acquisition des Musées de France portée par la DRAC pour la collection de faïences anciennes de Monsieur Dupeyron et d'un panneau composé de carreaux de faïences Leclerc de 1869 intitulé « Le Barbier »
- ◆ Convention de mise à disposition à titre gratuit du rez de chaussée du Centre d'interprétation du patrimoine martrais avec la Communauté des communes Cœur de Garonne pour l'Office Intercommunal de Tourisme
- ◆ Convention avec Edf pour la mise en œuvre des stations de pompage sur le canal de Palaminy pour la lutte contre l'incendie

Séance du 8 septembre 2022

- ◆ Demande de subvention au Conseil départemental de la Haute-Garonne pour la création de l'aire de camping-cars
- ◆ Travaux du SDEHG, mise en lumière de la tonnelle de l'espace culturel Angonia
- ◆ Demande de subvention au Conseil régional d'Occitanie et au Conseil départemental de la Haute-Garonne pour la remise en état du site de Saint-Vidian, suite au débordement de la Garonne en janvier 2022
- ◆ Échange de parcelles entre la commune de Martres-Tolosane et Lafarge ciments pour la constitution pérenne d'une partie du GR861
- ◆ Projet de centrale solaire au Balet et à Loumagne, par la Société Canadian solar

Prochain Conseil municipal le jeudi 27 octobre

Retrouvez toutes les délibérations sur www.mairie-martres-tolosane/Conseilmunicipal



La commune de Martres-Tolosane candidate au label « Village Etape »



VILLAGES ÉTALES

FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

Nous venons de recevoir les autorisations qui nous permettent de déposer un dossier de candidature. Martres-Tolosane possède tous les critères requis, en termes de restauration, d'hébergement, d'offres de services, d'offres culturelles, d'offres patrimoniales pour obtenir ce label.

Ce serait une belle reconnaissance du travail mené depuis de nombreuses années, une merveilleuse occasion de faire découvrir notre village et notre territoire, une opportunité pour nos commerces de bénéficier de retombées économiques.

Ainsi, dès cet automne, une délégation de la fédération viendra découvrir notre commune. Un travail commencera alors, en plusieurs étapes : constitution du dossier, rencontre avec les acteurs économiques et différents échanges.

Nous espérons, à l'issue de ces démarches, poser sur l'autoroute les panneaux « **MARTRES-TOLOSANE – VILLAGE ETAPE** » au printemps 2024.

Nous vous tiendrons, bien entendu, informés de l'avancée de ce dossier.

Création d'un atelier partagé

La municipalité de Martres-Tolosane, toujours soucieuse de promouvoir le savoir-faire faïencier et plus largement les métiers d'art, a souhaité **maintenir l'activité de l'atelier du Vieux Martres**. Situé en plein cœur du village, entièrement rénové par son propriétaire, équipé d'un four avec une belle vitrine sur le tour de ville, ce local a tous les atouts pour attirer les porteurs de projets.

La commune a fait le choix de louer le local pour aider trois jeunes céramistes à s'installer.



Pour répondre aux demandes d'artisans d'art désireux de s'installer dans la cité artiste mais n'ayant pas toujours les infrastructures pour les accueillir, l'équipe municipale a opté pour l'expérimentation d'une « mini-pépinière » sur ce local et la création d'un atelier partagé. Cette solution permettra à trois céramistes, pendant trois ans maximum de se partager les frais et ainsi démarrer leur activité. Le loyer sera progressif et évoluera chaque année.

L'objectif est d'aider la jeune génération ou les personnes en reconversion à créer leur atelier et vivre de leur production. Nous souhaitons que ces personnes trouvent un intérêt à s'installer à Martres-Tolosane par la suite et viennent conforter le développement des métiers d'art de la cité.

Les formations CAP tournage et décoration en céramique, la mise en place du Diplôme des Métiers d'Art au Lycée de Cazères ont encouragé ce type de démarche sur la commune et les futurs diplômés seront sollicités pour intégrer l'atelier partagé.

Les céramistes recevront également un accompagnement économique dans la création et le suivi de leur entreprise par les services d'AD'OCC, l'agence de développement économique de la Région Occitanie et des Chambres de Métiers de Haute-Garonne et d'Occitanie.

Les premiers céramistes devraient investir l'atelier / boutique début novembre 2022.

Du côté des maternelles

François COSTA, Directeur de l'école maternelle a quitté sa fonction pour s'établir plus près de sa famille auprès de nouveaux élèves. Nous avons tant apprécié François et son travail au sein de notre école pour l'accompagnement de chaque élève dans les premières années d'école. Un grand Merci à lui !

Catherine SIMOES, ATSEM, a accompagné pendant plus de 20 ans les plus jeunes de nos élèves. Quelques générations de jeunes martrais ont appris les 1^{ères} règles d'autonomie à ses côtés. Cathy a fait valoir ses droits à la retraite.

Madame Nathalie MOYNE a pris ses fonctions de Directrice de l'école maternelle en cette rentrée ; **Carole PALLIER** a été nommée le 1^{er} septembre en remplacement de Cathy. Professionnelle de la petite enfance, mutée de la mairie de Toulouse, elle retrouve dans notre groupe scolaire une structure à taille humaine et intègre une équipe d'ATSEM rompue à la charge des tout petits. **Caroline FERRAGE** rejoint aussi nos équipes pour les fonctions d'entretien et d'hygiène des bâtiments sur un mi-temps et pour les fonctions d'ATSEM l'autre partie de son temps.



L'école maternelle répartit les 108 élèves sur 4 classes :

Madame Moyne a 29 élèves de Toute Petite section et Petite section

Madame Gaultier a 27 élèves de Petite et Moyenne section

Madame Mertz a 26 élèves de Moyenne section

Monsieur Bourdon a 26 élèves de Grande section

Une réunion s'est tenue le 20 septembre afin que les familles puissent échanger avec l'ensemble du personnel enseignant et pédagogique, l'occasion de présenter les nouveaux membres de l'équipe et de répondre aux questions des parents. Des parents venus nombreux, également engagés en nombre pour les élections des délégués de parents d'élèves. Tout cela est un gage de confiance en notre école.

L'axe prioritaire de travail pour ces jeunes élèves se situe autour de l'ouverture sur autrui. Quant aux projets pour cette année, toutes les classes participeront à une sortie mensuelle à la bibliothèque de Martres-Tolosane. Ils assisteront aussi au spectacle *Oh Lit* en novembre.

Enfin l'aide précieuse de l'Association des Parents d'Elèves « Les petits martrais » permet de rythmer l'année scolaire avec divers événements tels que le marché de Noël, le marché aux plants, le carnaval et la kermesse.

Merci à toutes et à tous d'avoir permis au jardin pédagogique de continuer d'exister cet été !

Ce ne sont pas moins de 27 familles qui ont participé à l'entretien et à la récolte des légumes de juillet à août cette année (10 familles de plus que l'an dernier), permettant ainsi, de ne pas gaspiller nos plantations pendant cette période. La prochaine récolte ouverte au public se fera donc maintenant l'été prochain.

Le jardin commence à revêtir son manteau d'hiver, et va pouvoir retrouver une activité pédagogique normale pour l'école et les services périscolaires de Martres, en proposant des activités adaptées aux enfants, (plantation d'engrais vert, semences de choux, radis, poireaux...) et ainsi, continuer à approvisionner en produits bios et locaux les assiettes de la restauration scolaire.

De plus notre projet « **De la binette à l'assiette** », a eu l'honneur de remporter un concours organisé par le Crédit Agricole en mai dernier. En effet après avoir répondu à un appel à projet organisé par ce dernier, ce sont 4 directions de notre territoire qui ont été séduites par notre projet.

Aussi mardi 20 septembre, un chèque de 2000€ nous a été remis par l'ensemble des responsables des caisses locales du Crédit Agricole de notre territoire invité pour l'occasion à visiter et apprécier le travail fourni au jardin. Cette enveloppe, permettra de compléter le matériel déjà disponible et d'améliorer nos cultures.

N'hésitez pas à venir voir les enfants au travail ! A bientôt !



Du côté des primaires

Cette année 180 élèves de primaire sont accueillis à l'école de Martres, répartis sur 9 classes plus le dispositif ULIS qui accueille les élèves porteurs de handicap. Une nouvelle enseignante, Madame BENOIT, a été nommée sur l'école.

Les 9 classes sont réparties ainsi :

Madame Touzanne a 17 élèves de Grande-section et CP

Madame Remondi a 20 élèves de CP

Madame Jany a 21 élèves de CE1 et CE2

Madame Noyez a 20 élèves de CE1 et CE2

Madame Benoît a 19 élèves de CE1 et CE2

Madame Celayeta a 21 élèves de CM1 et CM2

Madame Skujins a 20 élèves de CM1 et CM2

Madame Ducos a 21 élèves de CM1 et CM2

Monsieur Noël a 21 élèves de CM1 et CM2

Madame Gusatto assure le temps de direction de Monsieur Noël et complète les temps partiels de Mesdames Touzanne et Remondi.



Les classes de GS, CP, CE1, CE2 ont pour projet de l'année de travailler sur le voyage dans le temps, du temps des dinosaures jusqu'à nos jours.

Les classes de CM1 et CM2 veulent organiser une classe verte en Espagne au printemps.

Au mois d'octobre, **les classes recevront une artiste céramiste** en résidence à Martres (Roxanne Vermis) pour fabriquer une nuée d'oiseaux en terre. Ces oiseaux seront cuits dans un four en papier construit par les élèves dans la cour de l'école.

La Région Occitanie assure l'organisation et le suivi de l'inscription des élèves au service de transport scolaire. En Occitanie, le **transport scolaire régional est gratuit** de la maternelle au lycée selon les conditions prévues par le règlement des transports scolaires.

(<https://io.laregion.fr/Transports-scolaires-en-Haute-Garonne>)

Ce sont plus de 160 000 élèves qui bénéficient de la gratuité.



L'acheminement de l'élève entre le domicile et le point d'arrêt relève de la responsabilité des familles. La commune met à disposition des agents dans les bus scolaires transportant des **enfants de moins de 6 ans**. Ceux-ci doivent être accompagnés jusqu'à leur montée dans le bus et à la descente du bus. À la descente de l'autocar les parents ou la personne adulte désignée doivent reprendre l'enfant. En leur absence au point d'arrêt, l'élève est ramené au centre de loisirs.

La création des points d'arrêts est soumise au respect des conditions de sécurité et évalué par les services compétents de voirie. La demande est déposée en Mairie puis transmise au service régional des mobilités pour étude :

- les demandes réceptionnées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre sont instruites pour une mise en œuvre à la rentrée de septembre de l'année suivante ;
- les demandes réceptionnées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre sont instruites pour une mise en œuvre à la rentrée de janvier de l'année suivante. Cela consiste à apporter des adaptations mineures à la consistance des services.

Sur le plan de la qualité du service, le nombre d'arrêts doit être limité au minimum nécessaire pour préserver les temps de parcours. En cas de faible effectif, le Conseil régional se réserve la possibilité de refuser la création d'un point d'arrêt. Afin de préserver la durée des circuits organisés vers les collèges et les lycées, la distance entre deux points d'arrêt doit être au moins supérieure à un kilomètre, notamment sur route départementale hors agglomération, l'acheminement de l'élève entre le domicile et le point d'arrêt relevant de la responsabilité des familles.

Contact du service régional des mobilités, Maison de la Région à Saint-Gaudens :
www.laregion.fr/maison-saintgaudens - 05.61.33.48.90

L'exposition BOIS DE VIE d'Alain Alquier

Du 8 juillet au 18 septembre 2022

La vigne est de ces bois d'arbres créateurs qui captent les forces invisibles d'un sol pauvre et difficile mais pour autant salvateur. **Alain Alquier** compose ses peintures ainsi.

Du 8 juillet jusqu'au 18 septembre 2022, Alain Alquier a instauré le dialogue secret, à la surface de la toile, de ce que la nature est à même de nous offrir.

Il crée la nuit, au son de la musique, des œuvres mouvantes, actives et vivantes.

Ainsi, il donne vie à l'élégance des fibres, il donne vie au **Bois de Vie**.



Exposition de l'Atelier des Artistes dans l'Orangerie



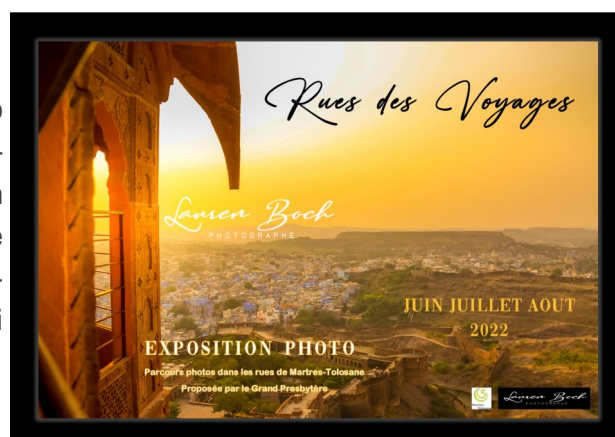
Une exposition a mis en exergue durant les deux mois d'été le travail d'une partie des élèves de l'association de peinture L'atelier des Artistes.

Des traits gracieux, des natures mortes, des paysages... Dans l'Orangerie du Grand Presbytère, les artistes ont trouvé leur place, au gré de leurs envies et de la possibilité d'exposer même après seulement une année de travail, des œuvres de qualité.

Les cours de dessin et de peinture ont repris à l'Atelier des Artistes. Une chance d'appréhender le dessin et la peinture sous la houlette d'une enseignante investie, d'élèves passionnés et des membres du bureau dynamiques et sympathiques.

Rues des Voyages

Tout au long de l'été, jusqu'au 18 septembre 2022, l'exposition photo "Rues des Voyages" a présenté les clichés de **Lauren BOCH**, photographe au cœur martrais, sur les murs de Martres-Tolosane, pour un voyage au cœur de trois pays asiatiques : la Birmanie, l'Inde et le Cambodge. Une expérience photographique immersive et déambulatoire au cœur du village à ciel ouvert, présentant la création photo qui interroge notre relation au monde et à la nature.



En marge de l'exposition "Bois de Vie" proposée par Alain Alquier, le Grand Presbytère a proposé de nombreux rendez-vous tout au long de l'été.

La bâtisse de pierre a accueilli un programme d'art et d'animations à la fois exigeant et accessible.

Concert Route 70

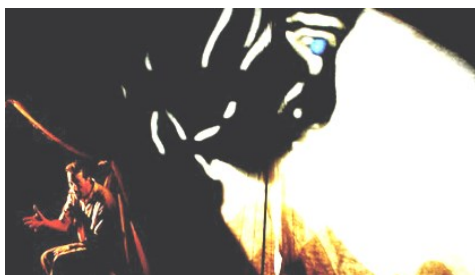
Pour débiter l'été, douce saison des concerts dans le jardin du Grand presbytère, Woodstock est passé par là. L'occasion de revenir sur la jeunesse en folie des années 70, avec une soirée animée par l'association ASCA d'Aurignac.



Sous une chaleur accablante et sur la cadence rythmique de Laurent Fleurigeon, ses chanteurs et musiciens, le Groupe Route 7-ties a ambiancé la soirée et embarqué les spectateurs dans un agréable voyage vintage.

L'ombre du Soufi

À travers ces contes du Soufi, le public en ce 12 août est parti à la rencontre de personnages qui apportent un éclairage sur l'amour, la tolérance et l'humilité.



La poésie et l'humour qui s'en dégagent donnent une couleur particulière à ces récits

Une invitation au voyage vers les autres et vers soi même où se mêlent les ombres, le théâtre et la musique. Une agréable soirée !

Un concert lyrique à la carte dans le jardin du Grand presbytère



Vendredi 5 août 2022, le groupe **"Lyric Addict"** a proposé un spectacle participatif ayant pour objectif de rendre l'opéra accessible, dans des endroits éloignés des grands théâtres, dans des ambiances détendues et conviviales.

Lyric Addict, c'est un incroyable pianiste, 4 voix à couper le souffle et un serveur qui a présenté et fait choisir des plats à la carte de l'entrée au dessert !

Joyeux et théâtral avec Verdi, Mozart et les autres...le menu fut savoureux et le service irréprochable !

Colectivo Parapluie : Le Cabaret de l'été



Une occasion de se plonger dans les arts vivants, en cette après-midi du 11 septembre.

Une représentation équilibrée par un collectif théâtral en 4 scénettes pour vous plonger dans le cirque, la danse, le théâtre et la musique.

Les artistes de différentes disciplines, pleins de couleurs, de rires et de vie ont offert au public un véritable voyage au travers des différents univers scéniques.

LE STREET ART S'INVITE À MARTRES-TOLOSANE

Nous accueillons dès ce mois d'octobre 3 artistes graffeurs, qui vont investir nos espaces et nos évènements...

Loïc MONDÉ, Momies & Gauthier GENET vont investir Martres dès ce mois d'octobre et jusqu'au 23 décembre au Grand presbytère avec l'exposition

Lignes abstraites.

« Lignes abstraites », c'est la proposition inspirante d'amener le Street Art à Martres-Tolosane et de proposer un dialogue avec la faïence du XIX^{ème} siècle.

Trois artistes de la scène Street Art dans ce bel écrin, aux cotés de Guy Dupeyron, collectionneur de faïences anciennes.

Cette invitation s'inscrit dans la volonté politique de proposer tous les arts, toutes les cultures en milieu rural, dans la Cité artiste. De les rendre accessibles à toutes et tous. De casser nos idées reçues, d'inviter à la réflexion et de permettre le dialogue entre tradition et contemporain.

Le street art et l'art faïencier sont des Arts ! Soyons en fiers, changeons nos représentations, faisons-les découvrir !

La rencontre se poursuit pendant le Salon des arts et du feu 2022.

Loïc Mondé, Gauthier Genêt et Momies en sont les invités d'honneur et proposent des créations originales, hybrides avec les artisans d'art martrais.

En cet automne 2022, le street art ne fait pas que s'exposer en intérieur en proposant des supports et des formes inattendus. Il revient aussi à ses valeurs originelles en proposant des **œuvres éphémères dans l'espace public**. À Martres-Tolosane, nous souhaitons aussi que l'espace public soit le théâtre permanent propice à la découverte d'œuvres d'art.

En cet automne 2022, Martres-Tolosane devient la Cité street artiste, jusque dans les murs de notre médiathèque municipale...

Du 4 novembre au 23 décembre 2022

Exposition « Street Art » prêtée par la médiathèque départementale

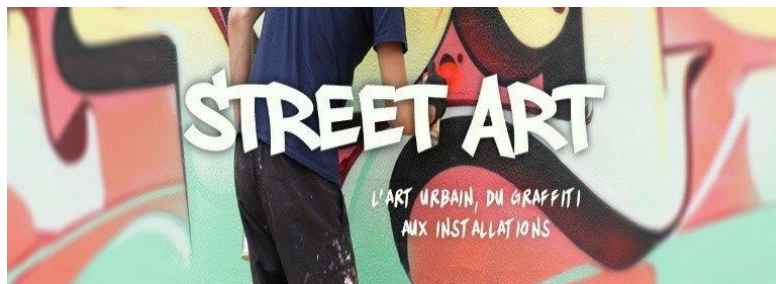
Le Street Art a bientôt 40 ans d'existence. Depuis les premiers graffitis de New York dans les années 1970 aux formes très variées qu'il peut prendre aujourd'hui, il n'a cessé de susciter de la curiosité, des controverses voire des crispations. Le Street Art, dans sa forme aboutie comme à sa marge, dérange, interpelle, étonne. Mais surtout, il se renouvelle continuellement.

Cette exposition est à la fois globale et problématisée.

Il s'agit de parler de la variété des formes du Street Art, et non seulement du graffiti. On accorde aussi de l'attention à la variété des styles et de leur évolution. Enfin, on interroge le statut ambigu de cet art : détérioration ? art engagé ? art dans la rue ? street culture ? L'objectif n'étant pas d'apporter des réponses mais des clefs de compréhension et des ouvertures.

Public

Ado-Adulte



Le 21^{ème} Salon des Arts et du Feu se tiendra les 29, 30, 31 octobre et 1^{er} novembre.

4 jours consacrés aux **Métiers d'Art** durant lesquels le travail et le savoir-faire des artisans créateurs sera mis à l'honneur grâce à la participation d'artistes de tous horizons qui démontreront leurs capacités à innover, imaginer et créer.

Le « Street art » s'invite à Martres-Tolosane

Cette année, trois artistes de la Région Occitanie sont à l'honneur :

Loïc MONDÉ
Gauthier GENET
MOMIES

Trois univers différents animés par une même passion.

Nous vous invitons à venir les découvrir et à découvrir des collaborations réalisées avec des artistes martrais. Le dimanche à 17h vous pourrez assister à une **performance artistique** sur leur stand.



Cette année encore, le « **Prix du jeune créateur** » récompensera le savoir-faire d'un jeune talent de la région dans le domaine des arts du feu. Ce prix est remis par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Occitanie en partenariat avec la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Commune de Martres-Tolosane. L'an passé, le jury a primé deux jeunes créateurs, un verrier d'art, **Yoann AGOSTINHO** et une céramiste, **Séréna ILARI** que nous retrouverons avec grand plaisir sur le salon.

Nous vous invitons à découvrir en avant-première le programme du week-end.

Nous vous avons encore réservé de belles surprises.

Comme les 12000 visiteurs que nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir lors de l'édition 2021, n'hésitez pas à venir à la rencontre des artistes et artisans d'art. Vous aurez également la possibilité de vous restaurer sur place et ainsi passer une excellente journée !

Pour rappel, **le Salon et les lieux culturels de la commune sont ouverts à tous, les entrées sont gratuites.**

PAHLM : une résidence artistique céramique/ art contemporain au cœur de la cité artiste

L'association PAHLM (Pratique Artistique Hors Les Murs) présentera pour la première fois un stand au Salon des Arts et du Feu. L'objectif est de valoriser le travail réalisé, en septembre et octobre 2022, par **Roxane Vermis**, artiste plasticienne, durant sa résidence Céramique/art contemporain à Martres-Tolosane. Ce projet fait partie des expositions collectives "*D'autres formes*" qui réunissent dans 4 lieux du territoire, des artistes invités et des œuvres du FRAC Occitanie Montpellier.

Dans le cadre de sa résidence Roxane Vermis va exhumé des moules historiques de la faïencerie du Matet. Elle propose aux habitants de Martres et des environs de venir mouler à nouveau ces faïences aujourd'hui disparues, sous la Halle aux Grains de Martres le **samedi 15 octobre à partir de 14h30**. Si vous souhaitez participer à cette co création, inscrivez-vous auprès de l'association PAHLM : contact.pahlm@gmail.com / 06 35 28 42 17.

Sur le Salon des Arts et du Feu, Roxane présentera des œuvres, fruits de collaborations multiples (section céramique du Lycée Martin Malvy à Cazères, atelier avec les habitants de Martres, travail sur des faïences récupérées à la ressourcerie Récobrada ...).





Crédit photo Eric Corlay
Vue aérienne du chantier Angonia en août 2022



Crédit photo Eric Corlay
Travaux de la Place du Général de Gaulle - Août 2022

Des nouvelles d'Angonia

Les murs d'Angonia sont posés, mais nous sommes encore à l'heure des travaux dans la grande salle et dans l'aménagement des espaces extérieurs.

Nous prenons aussi un peu de retard sur les travaux de la grande salle... car nous sommes perfectionnistes !... donc patience... et pour l'heure, nous nous concentrons sur les propositions qui font partie du **Hors les murs Automne/Hiver** de notre saison.

Nous avons travaillé avec les associations que vous connaissez déjà bien : Terres de Contes, mais aussi Les Pronomade(s) en Haute-Garonne.

Petite nouveauté et non des moindres : le Neuf Neuf Festival arrive en force sur la commune, fin novembre. Des spectacles de danse contemporaine, des ateliers pour adultes, une résidence d'artistes et toute une année de pratique de la danse pour une classe de CE1/CE2 de l'école Jean de la Fontaine.

Enfin, nous finissons en février avec le spectacle très jeune public, "le tout petit voyage" que nous accueillons avec Tohu Bohu. Côté communication, nous sommes fiers de vous annoncer l'arrivée d'Athéna, maîtresse des lieux d'Angonia pour inaugurer cette programmation.

Athéna (gr. Αθηνῆ; Lat. Athena) est la grande déesse olympienne aux sages conseils, elle est à la fois la déesse de la Guerre, de la Sagesse, protectrice des héros et patronne des artisans et de l'artisanat (poterie, tissage, sculpture...). Nous avons choisi cette antique déesse, chaussée de ses très actuels baskets, pour partir à l'assaut et titiller nos imaginaires.

Plus d'infos :  Espace Culturel Angonia

Margarida Bernardo Da Cunha a rejoint cet été l'équipe d'Angonia pour développer la communication et les relations avec les publics.

Formée en infographie et en stratégie de communication, Margarida est employée en contrat aidé avec le soutien du Conseil départemental de la Haute-Garonne.



Médiation culturelle et éducative :

En septembre, Sophie Marco et Richard Baertich, architectes d'Angonia, sont venus rencontrer les élèves de la classe de Monsieur Noël à l'école Jean de la Fontaine.

Ils ont présenté les différentes phases de construction du projet aux enfants. Ils ont aussi parlé avec passion de leur métier, des valeurs qu'ils portent afin de réaliser des projets durables. Les élèves ont posé à leur tour leurs questions : comment dessine-t-on des bâtiments ? Comment est-il possible de créer des vidéos d'espaces qui n'existent pas?...

Merci à Sophie Marco et Richard Baertich d'être venus à l'école Jean de la Fontaine, à Monsieur Noël de les avoir accueillis et aux élèves d'être si pertinents dans leurs questionnements.



La Salle des fêtes accueille !



La petite musique de Makao

Spectacle d'ombres

L'Ombrine et Le Fantoscope

jeune public & famille à partir de 2 ans

Samedi 17 Décembre à 17h à la salle des fêtes

Makao, est un petit singe désobéissant et se fait gronder par sa mère. Vexé, il se réfugie dans un arbre où il fait la rencontre d'une girafe, d'un lion et d'une grenouille. Ensemble, ils vont créer un concert de musique...

Des écrans en forme d'arbres. On est dans la Savane. Les lumières d'ombre et de scène éclairent le décor par touches resserrées. Entre les écrans, la conteuse interpelle les enfants.

Ce spectacle traite de la socialisation de l'enfant. Il est servi par des musiques et des couleurs chaudes, de la douceur dans l'interprétation avec des passages humoristiques à la portée du jeune public.

Plus d'infos :  Lombrine et le Fantoscope . www.lombrineetlefantoscope.com . lefantoscope@orange.fr



14 juillet 2022. Élus et concitoyens se sont recueillis devant notre Monument aux morts pour célébrer la Fête nationale.



20 août 2022. Les culturelles commingeoises ont proposé une super visite théâtralisée. 2h30 dans la Cité artiste pour une épopée entre histoire, patrimoine, artisanat et dégustation.



3 septembre 2022. Le forum des associations s'est tenu au centre-ville. 30 associations et de nombreux visiteurs ont profité d'un après-midi ensoleillé et animé par les élus et les bénévoles. Le jeu proposé a ravi les enfants qui sont repartis chacun avec un petit cadeau.



21 juillet 2022. Les coureurs de la France en courant font étape à Martres-Tolosane et sont accueillis par des petits supporters enthousiasmés par la performance des sportifs et par l'esprit de fête et de convivialité de cette belle manifestation nationale.



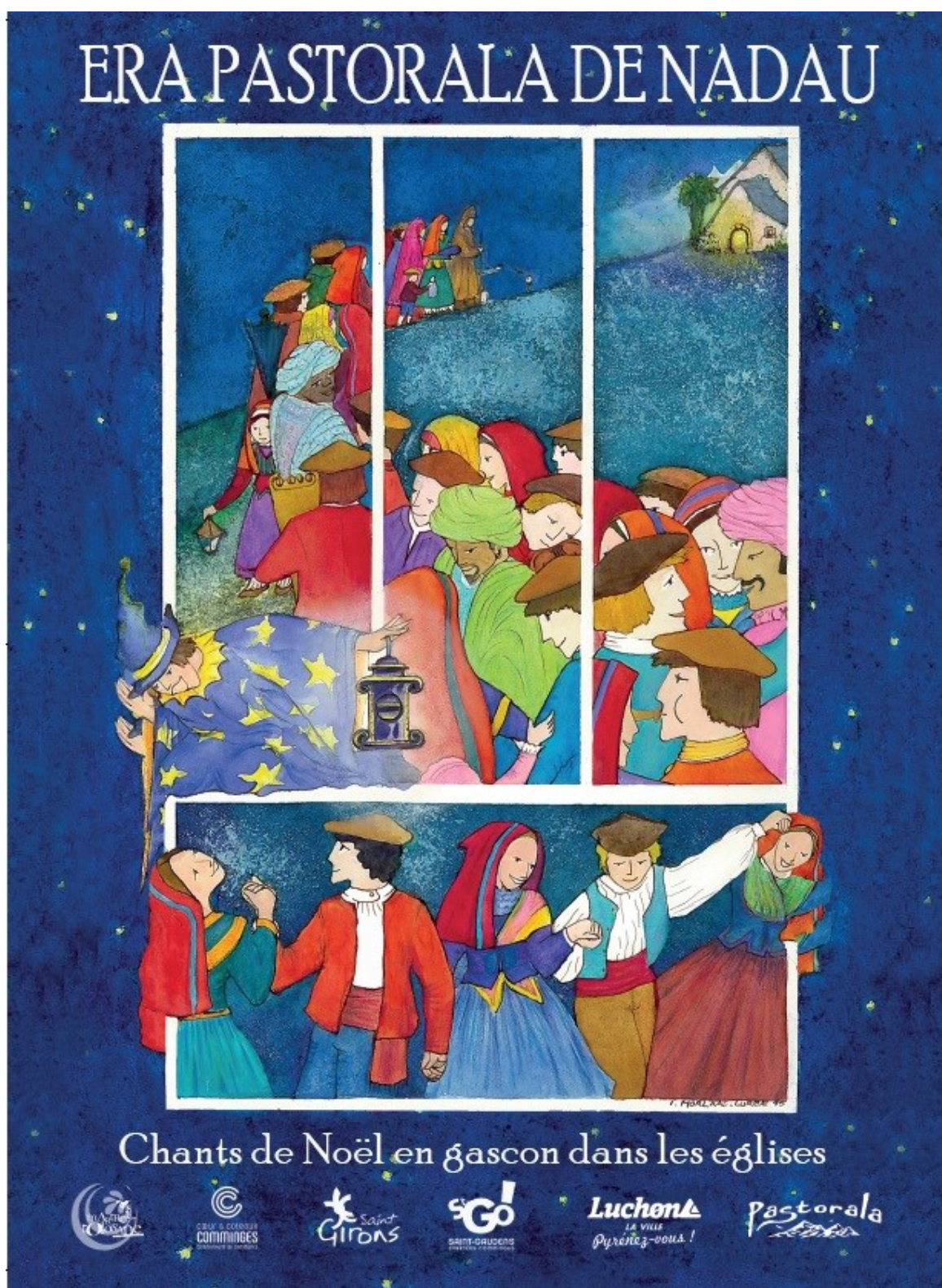
9,10 & 11 septembre 2022. La Team a programmé la fête de septembre, ponctuée par le veau à la broche servi à plus de 500 convives le samedi soir par la MACA.



17 & 18 septembre 2022. Le Festival du verbe organisé pour la 2^{ème} année consécutive au Camping du Moulin a réuni près de 2000 personnes. Dans le cadre magnifique et bucolique du domaine du moulin, les festivaliers ont pu apprécier cette édition féminine, poétique, drôle, musicale avec entre autres artistes la célèbre Yolande Moreau. Une organisation sans faille par Dick ANEGARN et Les Amis du verbe. Vivement l'édition 2023... RDV dès ce mois d'octobre à l'Épicentre !

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE à 16H**Église Saint-Vidian de Martres-Tolosane - Entrée 15€**

Musiciens et choristes, tout en gascon commingeois, vous diront avec des chansons de Noël et en musique le conte de la nativité. Voix, vielles, flûtes, accordéons, hautbois, tambours...



Renseignements à la Mairie de Martres-Tolosane : ☎ 05.61.98.80.02 @ contact@mairie-martres-tolosane.fr

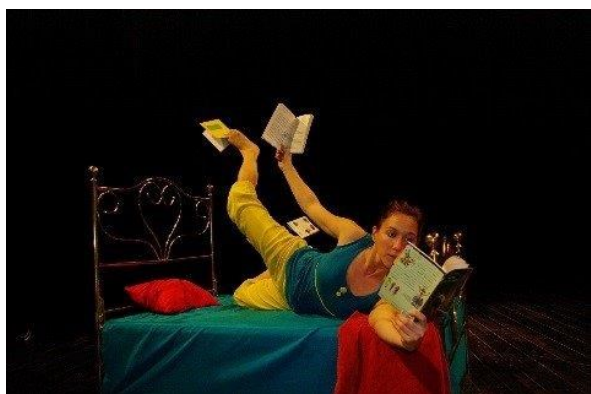
Réservations auprès des commerçants à partir du 12 octobre :

- Epicerie VIVAL - Place de la Trinité 09 86 47 17 68
- La Bulle en vrac - 1 boulevard du Nord 05 61 79 00 51

Prochain rendez-vous de la bibliothèque

Jeudi 10 novembre 2022 à 10h30

(pour les scolaires uniquement)



Spectacle « Oh lit ! » de la compagnie Filao, offert par la Médiathèque départementale de la Haute-Garonne.

C'est l'histoire d'un réveil qui vivait sous un lit... Ou plutôt non, c'est l'histoire d'une couverture qui roule, déboule et s'entortille toute la nuit autour d'un lit... Ou bien... Une armée de livres qui veut combattre l'insomnie et envahir la plaine des draps... Non, en fait, c'est l'histoire d'un lit qui nous livre tous ses secrets. Sous les pas de danse de Géraldine Borghi, le lit devient le berceau des émotions, des peurs, de l'imaginaire et du rêve...

Samedi 12 novembre 2022 : la bibliothèque a vingt ans !

Invité d'honneur Cédric Sire, auteur de polars

12h : Accueil de l'auteur à la bibliothèque

12h15 : Apéritif musical par Back Memento (Salle Azéma)

12h45 : Repas partagé avec les lecteurs

Les lecteurs sont invités, s'ils le veulent à apporter un plat salé ou sucré avec des ingrédients de couleurs rouges, et/ou, noires « sous le signe du polar ».



14h : Jeu enquête avec la participation créative des jeunes talents de l'atelier Divin Bazar

14h30 : Contes à la bibliothèque par les Raconteuses de Clarac

15h : Rencontre littéraire (salle Azéma)

* Lectures d'extraits de livres de Cédric Sire avec accompagnement musical

* Cadeau œuvre de Stéphanie Saint-Martin

* Vente dédicace (librairie de l'indépendance de Saint-Gaudens)

Fin de la journée vers 18h

Quelques conseils pour redémarrer une activité physique

Trouvez tout d'abord une activité, pour laquelle vous aurez **du plaisir** à y participer.

Par exemple n'allez pas courir si vous n'éprouvez pas une envie particulière de le faire. Choisissez une activité qui va vous motiver et vous pousser à y aller après le travail par exemple.

Rien ne sert de commencer une activité pour arrêter 1 mois après par démotivation !

Ne forcez pas trop dès le départ, surtout si vous n'êtes pas un sportif régulier. Il vaut mieux 2 fois 30 min. d'activité sérieuse que plus mais sans motivation.

Faites le point avec votre santé et allez faire un petit bilan avant de reprendre.

Il est important de reprendre progressivement surtout si vous avez préféré les apéritifs au sport cet été !

Evitez de partir seul, sauf si vous êtes un solitaire. Votre ou vos partenaires seront un levier supplémentaire pour vous pousser à aller pratiquer.

Fixez vous des objectifs : certains programmeront leur application (montre, téléphone...) pour suivre leurs progrès, pendant que d'autres se noteront simplement leur effort chaque jour, afin de structurer leur activité. Mais il est indispensable de se motiver à progresser.

Pensez à bien vous équiper : chaussures, tenue pas trop serrée et surtout de quoi s'hydrater régulièrement



Bonne reprise à tous et pensez à votre santé !

La recette de notre chef

Préparation : 40 minutes
Pour 3 personnes

Ingrédients :

- 25 gr de farine
- 100 gr de gruyère râpé
- 5 œufs
- 125 gr de beurre
- 200 gr de carottes
- 200 gr de poireaux
- 1 càc de moutarde
- 1 sachet de levure
- 4 cl d'huile
- 4 cl de vin blanc sec
- 1 bouillon de volaille
- Sel & Poivre

Cake aux légumes

Préparation :

- Peler et tailler les carottes en duxelles
- Nettoyer les poireaux et les émincer
- Faire suer au beurre, déglacer au vin blanc
- Préchauffer le four à 180° (Th.6)
- Mélanger la farine et les œufs jusqu'à obtenir un mélange onctueux
- Ajouter l'huile
- Ajouter les légumes, malaxer
- Verser le gruyère râpé, la levure, le sel et le poivre
- Ajouter la moutarde
- Beurrer un moule à cake et y verser la pâte jusqu'au 2/3
- Enfourner le cake pendant 40 minutes



*«Si le dessus du cake prend une teinte dorée trop rapidement,
le couvrir de papier alu et laisser cuire ainsi.» André*

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

QU'EST-CE QU'UN PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme permet à la commune :

- ◇ de **gérer son urbanisation** en délimitant des secteurs constructibles
- ◇ de **définir des zones à différentes vocations** (d'habitats, d'activités, de loisirs, agricoles, naturelles...)
- ◇ de **maîtriser les investissements** en planifiant notamment la création, l'agrandissement d'équipements publics, l'extension de réseaux (eau, assainissement...)
- ◇ de **faciliter l'Application du Droit des Sols** (instruction des permis de construire d'aménager, déclarations préalables...)

C'est un outil **opérationnel** et **prospectif** qui permet à la commune d'organiser son **développement** à moyen terme (10 ans environ). Le PLU doit être **compatible avec le SCOT du Pays Sud Toulousain en cours de révision** qui fixe des objectifs de développement urbain et de préservation des espaces agricoles et naturels...

QUEL EST LE CONTENU D'UN PLU ?

LE RAPPORT DE PRÉSENTATION

- **Diagnostic** avec l'analyse de l'état initial de l'environnement
- Expliquer les choix retenus pour établir le Projet de PLU et indique les motifs des règles que le PLU impose
- **Évaluer les incidences** des orientations du PLU sur l'environnement

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (P.A.D.D.)

- Affiche le projet en définissant les **orientations générales** du territoire

LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

- Organiser plus précisément l'**aménagement** et de prévoir des **actions d'intérêt public** sur des zones définies

LE RÈGLEMENT ET SES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- Délimitations des zones **U** (urbaines), **AU** (à urbaniser), **N** (naturelles) et **A** (agricoles)
- Définition des **règles** qui s'imposent aux **constructeurs**
- Délimitation de certains espaces faisant l'objet de **réglementation spéciale** (Espaces Boisés Classés, emplacements réservés...)

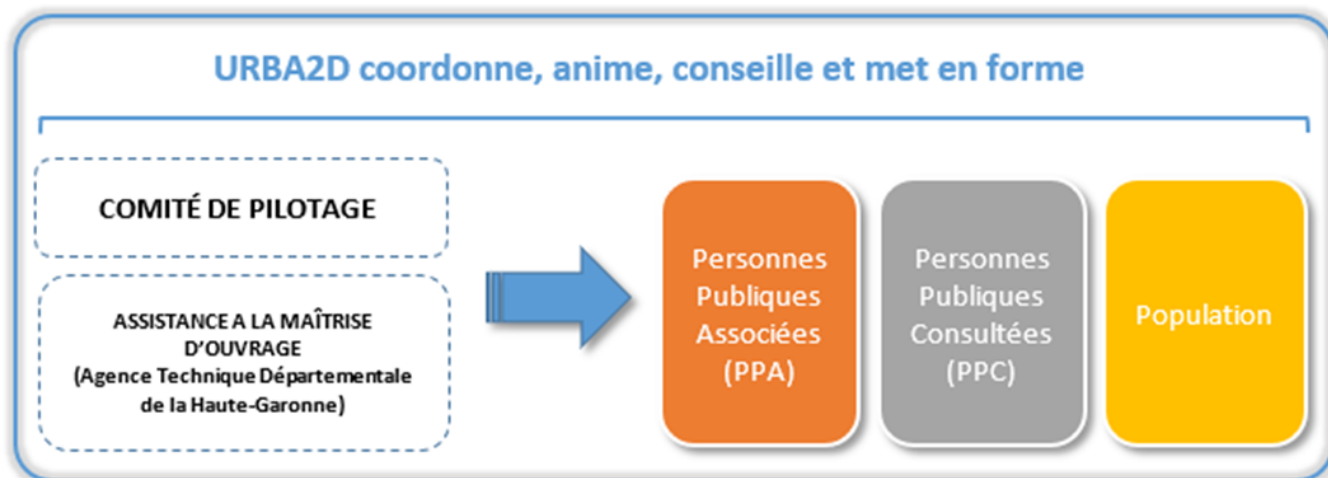
LES ANNEXES

- Rassemblent des **données** sur les **réseaux** (eau potable, assainissement...)
- Faire l'état des **servitudes** (lignes à haute tension, conduites de gaz, monuments classés, ...) qui s'appliquent sur le territoire

LA DÉMARCHE

QUI FAIT QUOI ?

La révision du PLU se fait de **manière associée**, entre 4 acteurs ou groupes d'acteurs principaux. L'étude de révision du PLU a été confiée au bureau d'études **URBA2D**, spécialisé en urbanisme réglementaire.

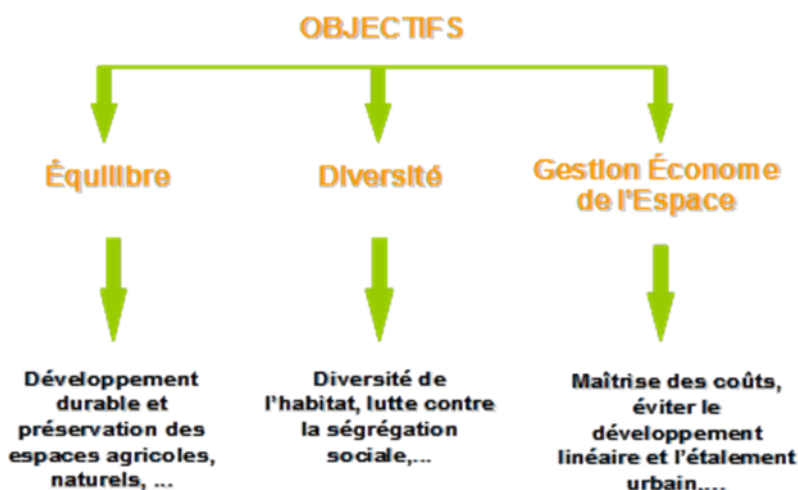


LES LOIS QUI S'APPLIQUENT SUR LE TERRITOIRE

La commune doit respecter les **directives** du **code de l'urbanisme** et en particulier les objectifs de **gestion économe de l'espace** (limiter la consommation d'espace agricole), de diversité (mixité sociale) et d'équilibre (développement durable).

Les lois issues du **grenelle de l'environnement**, **Loi ALUR**, **Loi Climat...** ont renforcé ces objectifs.

En outre, le PLU doit également être **compatible** avec le **SDAGE** (Schéma Directeur d'aménagement et de gestion des eaux).



LE PLANNING

Débat du PADD : **octobre 2022**

Arrêt du projet de PLU : **été 2023**

Enquête publique : **automne 2023**

Approbation : **fin 2023**

LA CONCERTATION

La population sera informée au fur et à mesure de l'avancement de l'étude par des **panneaux** de présentation affichés en mairie. Une **réunion publique** sera organisée afin d'expliquer les **enjeux** du territoire et les **choix réalisés** par la commune. Vous pourrez également consulter les documents en ligne sur le site internet : www.mairie-martres-tolosane.fr. Les **observations** peuvent être consignées sur **courrier** ou sur le **registre d'observations** disponible en mairie.



Projet de parc photovoltaïque flottant Mise en compatibilité du PLU Ouverture d'Enquête Publique



L'entreprise française Akuo porte un **projet de parc photovoltaïque flottant** dans les communes de Martres-Tolosane et Palaminy. Dès 2025, ce projet situé au lieu dit « Bordeneuve » pourra alimenter en électricité verte l'équivalent de **6 700 foyers**, soit plus du double de la population de Martres-Tolosane et Palaminy.

Accompagnée par l'entreprise URBA2D, la commune de Martres-Tolosane porte une procédure de **mise en compatibilité du PLU**.

Une **enquête publique** relative à ce projet est organisée **du 07 octobre 2022 à 14 h 00 au 07 novembre 2022** inclus à 16 h 30. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont une étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale ainsi que le dossier de mise en compatibilité du PLU sont consultables :

- En mairie de Martres-Tolosane
- En mairie de Palaminy
- Sur le site internet de la Préfecture

Durant cette même période, **le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions** sur le **registre d'enquête ouvert** à cet effet et tenu à sa disposition **en mairie de Martres-Tolosane**. Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, par voie postale à la mairie de Martres-Tolosane, siège de l'enquête, par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le 07 novembre 2022 avant 16 h 30 à l'adresse suivante : del-enquete-publique-urbanisme@haute-garonne.gouv.fr.

Madame BISSONNET, désignée en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en **mairie de Martres-Tolosane** aux dates suivantes :



07 octobre 2022 de 14h00 à 17h00
18 octobre 2022 de 9h00 à 12h00
07 novembre 2022 de 13h30 à 16h30



Entretenir la voirie communale

Quotidiennement, vous utilisez des voies communales et des chemins ruraux carrossables, ceux-ci sont aménagés et entretenus par la Communauté de communes Cœur de Garonne.

Effectués en régie ou avec des prestataires privés, les travaux d'entretien de la voirie sont réalisés uniformément sur le territoire. Fauchage, élagage, réfection de la chaussée ou création de trottoir... sont quelques uns des nombreux chantiers réalisés.

Ces travaux sont programmés suite à une surveillance régulière ou des remontées d'informations des correspondants voirie de chaque commune, techniciens et élus.

Trois campagnes de rebouchage des nids de poule ont été réalisées en 2022, à différents endroits de la commune, au besoin.

TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE 2022 / 2023



Renforcement de la chaussée & entretien

- ▲ Campignas d'en haut
- ▲ Chemin de Malé
- ▲ Rue des fleurs
- ▲ Rue du pits
- ▲ Chemin de ronde
- ▲ Route de Soulançé
- ▲ Chemin de Ferré
- ▲ Route d'Alan, entrée lotissement des Caussades

Avant



Après



Renforcement côté de la chaussée

- ▲ Chemin de Baresté
- ▲ Chemin du barrage



Reprise intégrale de la route

- ▲ Montée tapis Lafarge
- ▲ Avenue des Commandos de France (2023)



Reprise de la route dans le cadre des travaux d'Angonia

- ▲ Rue du stade (avec création de stationnement)
- ▲ Rue du four faïencier



Reprise de la route et des réseaux (2023)

- ▲ Rue du stade (Entrée de la rue, sens unique)

MARCHÉ DE L'ÉNERGIE : LA FLAMBÉE DES PRIX

Comme vous pouvez le suivre au travers des différents médias, le coût de l'énergie explose et la Régie subit également de fortes augmentations sur sa fourniture locale.

Les usagers « particuliers » continuent d'être facturés aux Tarifs Réglementés de Vente Nationale. (TRV déterminés et imposés par les pouvoirs publics), et bénéficient actuellement du **bouclier tarifaire**, permettant de **limiter la hausse du coût de l'électricité à 4 %**. Cette aide de l'Etat permet ainsi de contenir l'impact de la crise énergétique sur les factures des abonnés.

Le bouclier tarifaire se poursuivra ainsi jusqu'au 31 décembre 2022. Il sera **maintenu sur 2023, mais cette fois-ci, la hausse des prix de l'électricité sera limitée à 15 %**. (Information suite à l'annonce de la Première ministre du 14 septembre 2022).

COMPTEURS LINKY

Le déploiement des premiers compteurs communicants a démarré. A ce jour les 100 premiers compteurs Linky ont été installés sur la commune de Martres par les agents de la Régie. Ce déploiement se poursuit jusqu'à la fin de l'année et s'échelonne sur 2023.



LA PROCHAINE RELÈVE

La prochaine relève des compteurs électriques sur la commune de Martres-Tolosane se déroulera du 10 au 28 octobre 2022. Ainsi, les prochaines factures d'électricité seront éditées à la mi-novembre.

Concernant les abonnés mensualisés, les compteurs seront relevés sur la première semaine d'octobre du 3 au 7 octobre 2022, ce qui entraînera l'édition de leur facture de régularisation.

Comme les années précédentes, il n'y aura pas de prélèvement de ces factures. *(Le dernier prélèvement de l'échéancier annuel aura lieu le 15 novembre 2022).*

Si le solde est positif, le complément de cette facture de solde devra être réglé selon les modes de règlements habituels (hors prélèvement et paiement tipi internet).

Si le solde est négatif, alors un remboursement sera versé directement sur votre compte bancaire par le Trésor Public sans démarche de votre part.

Les agents de la Régie se tiennent à votre disposition pour toute question liée à la facturation.

DEVENIR PRODUCTEUR : UNE NÉCESSITÉ

Cette situation de crise de l'énergie nous démontre encore plus aujourd'hui qu'il devient nécessaire d'accéder à une **autonomie énergétique** permettant de couvrir les besoins en électricité de la commune.

Une étude est en cours de réalisation par la société ENERGIES DES TERRITOIRES afin d'identifier l'ensemble des sites photovoltaïques potentiels sur la commune de Martres.



ENERGIES
des **TERRITOIRES**

Ainsi la Régie pourra définir une stratégie à adopter dans le cadre du développement des Energies Renouvelables sur son territoire et retenir les projets les plus réalisables en tenant compte de plusieurs éléments notamment la maîtrise foncière et le raccordement à son réseau électrique, qui devra s'inscrire dans son schéma directeur d'électricité.

ECOWATT :

LA MÉTÉO DE L'ÉLECTRICITÉ

Ecowatt est un **dispositif d'alerte citoyen**.

Il s'agit d'un service proposé par RTE (Réseau de transport de l'électricité) qui permet de visualiser en temps réel la consommation électrique des Français région par région. Vous pouvez ainsi vous tenir informés sur les éventuelles **tensions du système électrique** et des **délestages envisagés par RTE**, en vue de la vigilance déclarée pour l'hiver prochain : www.ecowatt.fr



FERMETURE DE LA TRESORERIE

Le Trésor Public de Cazères fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2022. Désormais, un nouvel accueil sera proposé au public dès Janvier 2023 à Carbonne.

Ainsi, les usagers de la RME de Martres-Tolosane devront s'adresser au Trésor Public de Carbonne pour tout ce qui concerne le règlement des factures d'électricité.

Pour rappel, le paiement de vos factures d'électricité peut également s'effectuer via l'espace client www.elevance.fr ou chez votre buraliste.



LE CANAL DE SAINT-MARTORY, UN SYSTÈME HYDRAULIQUE QUI MÉRITE D'ÊTRE MIEUX CONNU

Un peu d'histoire :

Patrimoine historique de plus de 150 ans, le canal de Saint-Martory (65 km) et son réseau secondaire (147 km) ont été construits sous l'ère napoléonienne entre 1866 et 1876. Le système de Saint-Martory dérive les eaux de la Garonne sur sa rive gauche. Plus de 300 ouvrages dont des ponts routiers ou canaux, siphons, ouvrages pluviaux... s'étendent au fil de l'eau.

Initialement pensé pour des fins agricoles, le système de Saint-Martory accueille aujourd'hui une diversité d'usages. Il est devenu un vecteur pour l'économie d'une très grande partie du département de la Haute-Garonne.



Ses usages :

Le canal fournit de l'eau potable pour 306 000 habitants grâce à 4 usines produisant 18,5 millions de m³ d'eau potable par an.

Il permet également à 109 irrigants d'utiliser 262 points de prélèvements pour irriguer 16 000 hectares.

Le canal alimente également plusieurs sites industriels. Il permet grâce à 6 centrales hydroélectriques de produire de l'électricité verte. Il a aussi un rôle de soutien d'étiage des cours d'eau de la Louge et du Touch, et d'approvisionnement de lacs et plans d'eau d'agrément (comme La Ramée à Tournefeuille).



Son fonctionnement en période de sécheresse :

Depuis longtemps, Réseau31 mène des opérations d'économies d'eau sur le canal de Saint-Martory. L'objectif étant de préserver la ressource en eau de la Garonne : depuis le canal, il s'agit de baisser progressivement le débit pris dans la Garonne, tout en réduisant le volume d'eau dans les canaux secondaires en fonction des besoins et des usages prioritaires.

En cette année exceptionnelle de sécheresse, les actions mises en place par Réseau31 de façon anticipée, ont permis de retarder la mise en place de restrictions pour les irrigants sur le périmètre du canal et d'économiser 6 millions de m³ d'eau qui ont pu rester en Garonne et limiter l'utilisation des réserves d'eau des Pyrénées. Économie précieuse car cet été la moitié du débit de la Garonne provenait des lâchers d'eau des barrages des Pyrénées, essentiellement le lac d'Oô.



Afin de préserver le canal, il faut veiller à ne jeter aucun déchet dans ses eaux.

Une nouvelle animatrice à l'Accueil jeunes

Jordan & Marius, animateurs depuis 2020 et 2021 pour l'Accueil jeunes de Martres-Tolosane ont choisi d'occuper leurs fonctions auprès d'autres structures et d'un autre public. Nous les remercions pour le dynamisme avec lequel ils ont animé l'accueil jeunes.

Auréli Bourgoïn est la nouvelle animatrice de l'espace jeunes.

Le nouveau planning hebdomadaire d'ouverture au public sur la période scolaire est le suivant :

- Mercredi, de 14h à 18h30
- Vendredi, de 16h à 21h
- Samedi de 10h à 12h pour le dispositif CLAS avec les collégiens et ouverture tout public de 14h à 18h30.



Apprivoisez le numérique !

Besoin d'aide pour vos démarches numériques ?
Une conseillère numérique vous accompagne !



Accompagner dans les démarches administratives



Evaluer un niveau informatique



Aider dans les démarches pour l'emploi



Apprendre l'utilisation d'un scanner via un smartphone



Faciliter l'appropriation d'une boîte mail



Agir en prévention sur l'usage numérique

Chaque lundi de 13h30 à 16h30 à la mairie de Martres-Tolosane
Service gratuit, sur inscription
+ d'infos : 06.82.10.14.48



La communauté de communes Cœur de Garonne propose divers projets créateurs de lien social pour favoriser « le bien vieillir ».

Certains ateliers sont mis en place en partenariat avec des associations, des établissements scolaires ou médico-sociaux.

Ces projets s'adressent aux seniors de + 60 ans habitant le territoire.

Au programme : Sport/Santé adapté, culture, actions collectives autour de divers sujets en lien avec le vieillissement, rencontres intergénérationnelles...

+ d'infos : 06.14.80.15.33 / 05.61.98.27.72



Paroles de résidents

« Cet été nous étions heureux à l'abri de la canicule qui sans cesse un verre à la main nous rafraichit et nos petits délices préparés en animation. Vu la chaleur torride, nous sommes dans une ambiance d'été, esprit vacances, sur des terrasses avec des parasols et le panneau central représente un champs de fleurs. C'est l'été quoi !

Mais nous n'avons pas sorti notre maillot de bain, il a rétréci !!

Merci à ce personnel toujours présent, mais malheureusement masqué. Y'en a assez d'être au carnaval !

COVID T'AS VOULU NOUS AVOIR ? TU NOUS AS PAS EU !

Certains ont pu profiter d'aller découvrir et regarder le Tour de France à Aventignan à côté de St Bertrand de Comminges.

Magnifique caravane. Quel pognon ! »

Quelques vers

*Après nos tricotages
nos jardinages
à nos grands âges
préparons nos bagages
pour un long voyage... la plage.*

*Domage
Il y a quelques rides sur le visage
à cause du soleil sans partage
mais courage
sous un ciel sans nuage
à rester sage...*



Témoignage

« Le chez nous, c'est bien. Mais je commençais à être en insécurité en restant seule. Dès que je suis arrivée à Saint-Vidian, je suis repartie pour une nouvelle vie !

J'ai gardé mon autonomie et mon piano. L'animation de la maison de retraite m'a permis de faire du jardinage (le plaisir de voir pousser), de la musique, des sorties...

Tout ceci a donné un nouveau sens à ma vie. »

Mme S...



INSTALLATION DE VOLETS AUTOMATIQUES

L'EHPAD Saint-Vidian a bénéficié d'une **subvention européenne** qui a permis le financement à 80% des volets solaires.

Les résidents sont heureux de pouvoir ouvrir et fermer les volets eux-mêmes.

Ces nouveaux volets permettent à l'EHPAD Saint-Vidian de s'inscrire, de manière simultanée, dans une amélioration des conditions de travail par prévention des troubles musculo-squelettiques, amélioration de la qualité de vie des résidents et réduction des coûts de la consommation énergétique.



Christille BONNIN a participé à la **1^{ère} Assemblée citoyenne de Haute-Garonne**. Elle nous raconte son expérience.

Bonjour Christille, qui êtes-vous ?

J'ai 34 ans, je suis mariée et maman de deux enfants âgés de 4 ans et 1 an.
Je suis martraise depuis 8 ans, ma famille est originaire du Comminges.
J'adore Martres ! C'est un village vivant.

Présentez-nous l'Assemblée citoyenne du Conseil départemental de Haute-Garonne.

L'Assemblée citoyenne est une instance permanente de débats et de concertation pour construire et produire collectivement des avis et des propositions à l'assemblée départementale sur des politiques départementales.



162 citoyennes et citoyens candidats ont été tirés au sort pour constituer cette assemblée. 162 volontaires de tous les âges, de toutes les catégories sociales, chacun a son histoire et son vécu mais avec en point commun : l'amour de sa région, de son département et de ses traditions, et l'envie de construire un futur innovant respectueux du passé.

Pourquoi avez-vous candidaté ?

Depuis plus de cinq générations, ma famille a toujours été investie auprès des instances communales ou syndicales. J'ai donc dans mon ADN l'envie de prendre part à la construction des politiques de mon département.

Racontez-nous l'Assemblée citoyenne, dans laquelle vous siégez depuis le mois de septembre 2022

Le 14 septembre nous avons été conviés à une première rencontre en petit groupe. Ce premier échange avait pour but d'apprendre à se connaître entre citoyens membres de l'assemblée. Nous avons aussi rencontré nos interlocuteurs du Conseil départemental : Robin, Sandrine et Emmanuelle.

Cette assemblée est constructive, il n'est pas question de faire une liste à la Prévert de nos idées. Nous allons devoir trouver, construire et produire collectivement des avis et des propositions à l'Assemblée départementale sur des questions d'intérêt départemental (action sociale, environnement ...).

Pour apprendre à nous connaître nous avons joué au bingo : une grille avec des affirmations et des négations, à nous de trouver la personne qui répond à ces descriptions. Puis deux ateliers, un photo langage auquel j'ai participé : choix de deux photos celle que l'on préfère de notre région et notre coup de cœur !! J'ai choisi le Cagire et une photo d'un monument de Toulouse avec des briquettes pour parler de notre ville rose, car pour moi la Haute-Garonne c'est l'union d'une grande ville et de la ruralité.

Votre sentiment sur cette nouvelle expérience ?

L'ambiance est au top, les personnes présentes sont dans l'acceptation des différences, le partage des connaissances et l'envie de bâtir un monde zen et respectueux des autres et de notre environnement.

Calendrier de la mise en place de la 1^{ère} Assemblée citoyenne

Février à juin 2022 : Appel à volontariat

Fin juin 2022 : tirage au sort des membres de l'Assemblée

Octobre 2022 : installation de l'Assemblée



Christille BONNIN dans le magazine Boudu

LA CAZERIE

Épicerie sociale, solidaire et mixte

L'association basée à Cazères, au 16 rue du 4 septembre, permet de favoriser l'accès pour tous à une alimentation diversifiée et de qualité, notamment via l'approvisionnement en fruits et légumes frais.

Ouvert du mardi au vendredi de 15h à 19h & le samedi de 9h à 13h

+ d'infos : lacazerie@gmail.com

06.60.52.70.37 / 06.75.23.48.15



Olivier Imbert, Président de l'association et Rémi dans les locaux de la Cazerie. Photo : La Dépêche du Midi

✧ ÉTAT CIVIL ✧

NAISSANCES



Soan PAYET	9 juillet
Insan GHOBINI	6 septembre
Noé VANHOVE	18 septembre

Félicitations aux heureux parents !

MARIAGES



Sarah BALESTRIERO & Jonathan SALVADOR	23 juillet
Julie WILLEBIEN & Auguste OKENGUE INDJELEY	20 août
Corinne CHARIÉ & Julien TONNELLIER	20 août
Virginie FABARON & Christophe COURTIAL	10 septembre
Michèle BARON & Henri SERET	24 septembre

Félicitations aux jeunes mariés !

DÉCÈS



Emilienne LAJOURS	8 juillet
Gérard BOUCAYS	16 juillet
René DUPRÉ	23 juillet
Joseph MAUPOME	27 août
Renée PONS	31 août
Vidiane BOUBE	5 septembre
Jacqueline HUGUET	30 septembre

Sincères condoléances aux familles.

PACS



Élodie CZEREPACHA & Jean-Luc COMBY	5 août
---------------------------------------	--------

Félicitations aux amoureux !



● 01.10 >> Ô JANIS < conte > avec Terres de Contes ● 12/13.10
>> ROTOFIL < arts de la rue > avec les Pronomade(s) ● 26.11 >>
NEUF NEUF FESTIVAL < danse contemporaine > ● 12.02 >> LE
TOUT PETIT VOYAGE < Théâtre d'objets et d'ombres animées >
avec Tohu Bohu ●

  EspaceCulturelAngonia